



FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT 19 SEPTEMBRE 2015

Activités pour toute la famille
Nouveaux kiosques
Dégustations et vente de produits

5^e
ÉDITION



Avis Public

p. 4

Offre d'emploi

p. 8

**Foire de
l'environnement**

p. 12

**Tournoi de balle
donnée et méchoui**

p. 13

**Vidange
d'installations
septiques**

p. 15

**Bureau municipal
FERMÉ**

**le 12 octobre
pour l'Action de grâces**

Faire parvenir vos documents à publier
en format Word AVANT le 10 de chaque
mois pour la parution du mois suivant

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

www.sainte-helenedebagot.com

Un brin d'histoire

QUELQUES RÉGLEMENTS ET AVIS D'UNE AUTRE ÉPOQUE

Arrêtés municipaux pour la vente de l'alcool :

1856 – Licence accordée dans la paroisse à une seule personne à condition qu'elle paie une licence d'un louis et ne vende que la quantité de 3 demiards pendant 24 heures à la même personne. Elle peut également en vendre pour l'usage des malades.

Mesures de guerre :

1942 – Tous les jeunes gens âgés de 18 ans et plus sont appelés à faire leur service militaire. D'autres se portent pour servir dans l'aviation ou dans l'armée canadienne. Seuls sont exemptés les fils de cultivateurs dont les terres couvrent plus de 100 arpents.

Lettre au conseil municipal, toute en finesse :

4 déc. 1899 – A Monsieur le maire et les conseillers, qu'il plaise à notre honorable conseil de bien vouloir prendre en considération la présente avis de ma part, vu que je ne puis pas assister moi-même à la session de notre honorable conseil sur le règlement qu'il doit se passer à mon égard pour la pesanteur du pain pour déterminer celle-ci. En même temps de tolérer et donner un temps à peu près comme les autres municipalités de 6 à 8 heures pour livrer la pesanteur désignée dans votre règlement, qu'il plaise à votre honorable conseil de bien vouloir considérer ma demande en foi de quoi,

J'ai signé,

Louis-Hyacinthe Lussier
Boulangier

Offre de service :

8 mars 1894 - Monsieur le Maire et les Conseillers de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Messieurs,

J'ai l'honneur de demander à votre conseil, la permission de passer une ligne téléphonique dans votre localité.

Une réponse à ce propos m'obligerait beaucoup.

J'ai l'honneur d'être Messieurs votre très humble serviteur,

G L Lemire
Gérant

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal
• Maire suppléant



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile



M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (Lundi au jeudi)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot que le rôle d'évaluation 2014-2015-2016 a été déposé au bureau municipal au 379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q.c.F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC Les Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions;

- 1- La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
- 2- La demande doit être déposée au bureau de la MRC Les Maskoutains situé au 805 avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 (ou y être envoyé par courrier recommandé);
- 3- Une demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la M.R.C. Les Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé; la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Fait et signé, à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 8 septembre 2015


Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Sainte-Hélène-
de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois d'octobre



M. Réal Laflamme	4
M. Fernand Laferrière	7
Mme Lise Beausoleil	8
Mme Rita Daigle	11
Mme Nicole Paquette	14
Mme Lucie Laferrière	15
Mme Agathe Degrandpré	15
M. Normand Hébert	18
Mme Marie-Claire Petit	21

Voici la liste des activités :

Soirée de danse le 17 octobre.

Souper anniversaire le 20 octobre.

Les cartes de membre FADOQ sont disponibles pour renouvellement et nouvelle inscription. Réf. Jocelyne Jodoin (450 791-0105) présidente.

Gisèle Laliberté

Pour la FADOQ Sainte-Hélène-de-Bagot

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue
Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Vendredi Fermé pour l'été

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale
Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue
Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale
Téléphone: 450 791-2666

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770
Acton vale: 1-800-969-3793
courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

DÉPUTÉE FÉDÉRALE : MARIE-CLAUDE MORIN

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505
courriel: marie-claude.morin@parl.gc.ca

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice des Animaux de Drummond (S.P.A.D.)

1-855-472-5700
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté









450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

OCTOBRE

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

D	L	M	M	J	V	S
						Bibliothèque 9h30 à 11h30 3
4				1	2	Bibliothèque 9h30 à 11h30 10
			 Séance du conseil du conseil 19h30 6	 7	8	Bibliothèque 9h30 à 11h30 17
			 13	 14	15	Bibliothèque 9h30 à 11h30 24
11	Bureau municipal FERMÉ (pour l'Action de grâces) 12		 20	 21	16	Bibliothèque 9h30 à 11h30 31
18	19		 27	 28	22	Bibliothèque 9h30 à 11h30 Halloween - collecte de bonbons 16h à 19h
25	26				23	30

Reculer l'heure dans la nuit du 31 oct. au 1er novembre.
 Vidange des installations septiques : semaine du 20 au 26 octobre 2015.



La municipalité vous informe...

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot informe les citoyens qu'il n'effectuera aucun ramonage de cheminées.

Cependant, nous vous recommandons fortement:

- de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année
- d'inspecter les tuyaux régulièrement
- de vider les cendres pour éviter de bloquer les entrées d'air
- de déposer ces cendres dans un contenant de métal avec couvercle et de les mettre à l'extérieur

N'oubliez pas qu'une cheminée mal entretenue peut causer un tort irréparable à votre maison et à ses occupants.

Par ailleurs, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne certifie aucune entreprise de ramonage en particulier. Toute personne désirant faire ramoner sa cheminée, doit se référer aux pages jaunes sous la rubrique (cheminée-ramonage). La municipalité n'accordant aucun contrat en ce sens.

Pour un travail fait par un professionnel, référez-vous à un ramoneur membre de l'APC (Association des professionnels du chauffage). La liste des ramoneurs est dans LISTE DES MEMBRES sur le site www.poelesfoyers.ca. Tous les membres APC détiennent la licence 4.2 de la Régie du bâtiment du Québec, sont en affaires depuis au moins 2 ans, détiennent une assurance-responsabilité de 2 millions \$ et ont réussi les cours de l'APC sur les codes et les normes. Sur demande, ils peuvent aussi vous remettre un Certificat de ramonage - valide pour vos assurances.

Le choix d'un ramoneur revient au propriétaire et, en cas de doute, il peut s'informer sur l'entreprise sélectionnée auprès de l'Association des professionnels du chauffage (APC) au numéro sans frais 1-855-748-6937.

Service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot

LOGEMENT À LOUER

O.M.H. Sainte-Hélène-de-Bagot

Résidence Paul Dufault

Logement 3 ½

Pour personnes autonomes de
50 ans et plus

Libre IMMÉDIATEMENT

Pour informations :
Alain Letendre au 450 789-2941

Souper spaghetti au profit de l'église paroissiale de Ste-Hélène

Date: samedi le 24 octobre 2015

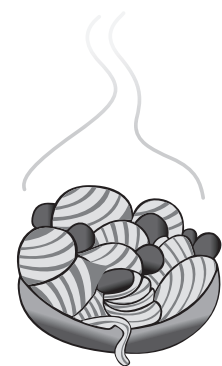
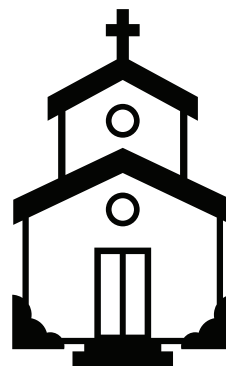
Heure: 17h30

Lieu: à la salle communautaire

Coût: adultes : 15\$

6 à 12 ans : 6\$

6 ans et moins: gratuit





OFFRE D'EMPLOI DÉNEIGEUR

(SOUS LA SUPERVISION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS)

Pour la saison hivernale 2015-2016, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est à la recherche d'un déneigeur pour les chemins municipaux.

Horaire :

- Flexible et sur appel

Responsabilités et tâches :

- Opérer la machinerie afin de déneiger les chemins municipaux et autres endroits dans la municipalité au besoin
- Autres tâches connexes au déneigement

Salaire :

22,00\$ de l'heure pour 250 heures garanties

Exigences :

- Posséder un permis de conduire valide
- Posséder sa classe 3 sur le permis de conduire valide
- Expérience avec la machinerie lourde en lien avec le déneigement
- Bonne forme physique
- Autonome
- Disponible jour / soir / nuit et les fins de semaine
- Assiduité et disponibilité

Pour postuler, communiquez avec le directeur des travaux publics de la Municipalité au 450 791-2455 poste 226.

ATTENTION --- ATTENTION RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous n'avez qu'à déposer vos piles, en passant au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture.,

Merci de votre collaboration !



Les piles acceptées sont : **AA, AAA, C, D et 9 volts**

Prévenir, c'est agir!

Propriétaire de camp ou de chalet,
mettez les chances de votre côté :

- www.mrnf.gouv.qc.ca

Vous y trouverez des conseils pour
diminuer les risques liés aux incendies
de forêt.



Attention! Le bois de chauffage
doit se trouver à bonne distance
de votre camp.

Différents services du SPAD

La municipalité a un contrat avec SPAD pour différents services comme :

- Réponse et suivi des plaintes des citoyens;
- Liste complète des chiens de la municipalité, en cas de perte;
- Cueillette des chiens errants;
- Cueillette des animaux morts dans les rues;
- Donation d'animaux domestiques (moyennant des frais au propriétaire);
- Location de cage pour attraper les animaux sauvages ainsi que les chats errants.

N'hésitez pas à communiquer avec eux au 819-472-5700 ou sans frais au 1 855 472-5700.

Ça bouge au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

Ligue de Badminton pour adulte

La ligue de badminton à Sainte-Hélène-de-Bagot débutera bientôt soit le lundi 7 septembre prochain. Il y aura encore deux sessions soit de septembre à décembre et de janvier à mai. Voici les détails concernant cette activité sportive.

Horaire

LUNDI : 18 h 30 à 21 h (Récréatif)

JEUDI : 18 h 30 à 21 h (Compétitif)

Coût: 40\$/session (Résident)
50\$/session (Non-Résident)



Les inscriptions ont eu lieu les 7 et 10 septembre dernier. Cependant, vous pouvez joindre la ligue en tout temps. Des frais vous seront chargés.

Pour plus d'information : Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231.

Cours d'éveil au karaté (4 à 6 ans)

L'objectif du cours est de développer chez l'enfant de 4 à 6 ans les habiletés motrices de base pour qu'il puisse apprendre plus aisément les habiletés sportives reliées au karaté. Sous forme de jeux et de défis, l'équilibre, la concentration, la coordination et la discipline seront travaillés. La session débutera le dimanche 4 octobre 2015.

Horaire:

DIMANCHE : 9 h à 9 h 45

Coût : 75\$/session

Pour information et inscription : Laurie Legendre au 450 518-1896

Karaté Shotokan (6 ans et plus)

La pratique du karaté est une bonne façon d'acquérir de la discipline, des habiletés et des aptitudes sportives. A travers les cours de karaté, il y a un volet traditionnel avec l'apprentissage des katas et des techniques de base. Il y a également le volet compétitif qui rejoint davantage le karaté sportif. Quelques compétitions sont offertes aux athlètes intéressés. Des cours pour enfants et adultes sont offerts. La session débutera le jeudi 1er octobre.

Horaire:

JEUDI : 18 h 30 à 19 h 30 (Débutant)

18 h 30 à 20 h 30 (Adultes et ceintures avancées seulement)

Coût : 1 h: 95\$ 2 h: 125\$

Les fédérations sont payables une fois par année lors de la session d'automne au coût de 35\$.

Pour information : Jézabelle Legendre au 450 230-2092

Pour inscription : Présentez-vous directement au centre communautaire le jeudi 1er octobre 2015. (Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi seront vendus sur place.)



Cours de danse en ligne

En collaboration avec le Comité des loisirs et la FADOQ, des cours de danses en ligne sont offerts. La session débutera le mercredi 23 septembre 2015.

Horaire:

MERCREDI : 18 h 30 à 19 h 30 (Débutant)

19 h 30 à 20 h 30 (Débutant 2 ainsi qu'intermédiaire)

Coût : 6\$/cours

Professeur : Monsieur Denis Berthiaume

Pour plus d'information : Mesdames Jocelyne Jodoin au 450 791-0105
ou Gisèle Laliberté au 450 791-0304.

Cuisines collectives et halte-garderie

C'est dans un environnement très agréable que plusieurs petits plats sont cuisinés. Ce coup de pouce offert par la moisson Maskoutaine est toujours apprécié. Il y a maintenant une halte-garderie qui garde les enfants tout au long de la cuisine. L'inscription est obligatoire!

Horaire :

Dates: Les prochaines cuisines collectives : 17 septembre et 22 octobre 2015

Heure : 9 h à 12 h

Coût : 15\$/cuisine

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, communiquez avec Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231.



Cours offert à l'OTJ (425, 6e avenue)

Danse Hip-Hop (4 à 11 ans)

Horaire

LUNDI: Heure à déterminer selon les groupes

Coût : 65\$/11 cours

Pour inscription: Shanny Jodoin au 450 230-4983



5^e édition
La Foire de l'environnement
à Sainte-Hélène

19 septembre

Des activités pour
toute la famille!

C'est avec grand plaisir que le comité organisateur de la Foire de l'environnement de Sainte-Hélène-de-Bagot vous annonce que l'événement aura lieu pour la 5^e année consécutive, le samedi 19 septembre 2015, de 10 h à 14 h.

Encore une fois, nous aimerions faire connaître par le biais de cet événement, les producteurs d'aliments et de produits locaux, les entreprises et organismes qui offrent des produits et services contribuant au développement durable de notre municipalité et de notre région.

La Foire de l'environnement est une belle occasion pour s'informer et pour se sensibiliser aux principes de développement durable. En plus, elle favorise le développement des liens entre citoyens et citoyennes.



Une belle journée vous attends!

- Jeux gonflables
- Vente d'épis de maïs

Livres usagés

Apportez vos livres usagés à la bibliothèque d'ici le 18 septembre. Procurez-vous de nouveaux livres lors de la Foire.
(Contribution volontaire)

Randonnée à vélo

À compter de 13 h, prenez part à la randonnée de vélo d'une durée d'environ 20 minutes. Petits et grands sont attendus!

Vente de produits du terroir

Plusieurs producteurs seront sur place pour vous faire découvrir les produits de la région.

Récupération d'équipements informatiques et électroniques

Apportez vos vieux équipements!
L'entreprise LRA Recyclage sera sur place pour les récupérer.

Journée sportive au profit du camp de jour

Tournoi de balle amical et méchoui

Samedi le 26 septembre 2015

Tournoi

Les animateurs vous lancent un défi!
Inscrivez-vous au premier tournoi du camp.

La Composition des équipes se fera par les organisateurs. La formule retenue est celle où tous les joueurs frappent à chaque manche.

Le tournoi est mixte. Par conséquent, il y aura toujours deux femmes sur le terrain. Les règlements vous seront donnés à l'inscription. (15 ans et plus)

Coût: 10\$/personne

Inscription obligatoire et par téléphone seulement:
Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231).

Lors de cette journée, l'accès au terrain de tennis sera gratuit. Bienvenue aux joueurs de volley-ball aussi!



Date limite d'inscription au tournoi: 15 septembre

Méchoui

18 h 30

Centre communautaire
(421, 4e avenue,
Sainte-Hélène-de-Bagot)

Coût:

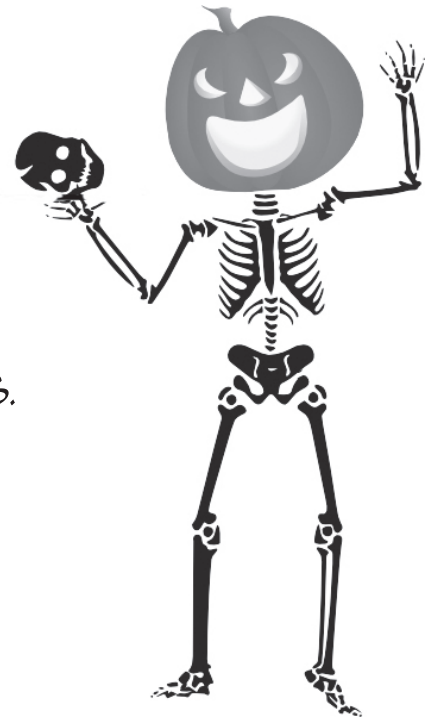
3 ans et - : gratuit
4 à 12 ans: 10\$
Adulte: 20\$

Une consommation est incluse.
Vente de breuvage sur place au profit du camp de jour!

Billet en vente maintenant :

Bureau municipal
(379, 7e avenue) ou
Jézabelle Legendre:
450 791-2455 (231).

Halloween 2015



Le samedi 31 octobre prochain
de 16 h à 19 h aura lieu la collecte de bonbons.
De plus squelettiques et frissonnantes
informations suivront dans le prochain journal!



Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers

C'est le temps de récolter ce que l'on a semé ! Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez des surplus, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à donner ces fruits et légumes à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.

Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2 • 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Facebook : La Moisson Maskoutaine

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES CALENDRIER DE VIDANGES 2015

2015 : Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

2016 : Le calendrier des vidanges 2016 sera déterminé suite à la période de vidange de 2015. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

MUNICIPALITÉ	2015		2016	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosses
Sainte-Hélène-de-Bagot 2015 : Du 20 octobre au 26 octobre	Rang Ste-Hélène	25	Rang St-Augustin	38
	Principale	0	Chemin Brouillard	8
	4ième Avenue	12	Rue Lachapelle	7
	3ième Rang	32	Rue Gilles	2
	Chemin Courtemanche	1	Rue Edgar	2
	2ième Rang	88	Rue Brigitte	1
			Rue Nathalie	2
			Rue Lamontagne	13
			Rue Bélanger	7
			4ième Rang	49
			Chemin Richard	5
			5ième Avenue	1
		1ère Avenue	2	
TOTAL :		158		137

ÉVITEZ DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS INUTILES :

Lorsque l'entrepreneur se présente sur les lieux où se trouve l'installation septique et ne peut effectuer la vidange, les couvercles n'étant pas correctement dégagés, l'installation n'étant pas visible ou accessible etc. des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur s'appliquent. Chaque citoyen doit, à la date fixée par la Régie pour la vidange, s'assurer que chaque couvercle de l'installation soit accessible (clôture débarrée), clairement localisé et dégagé sur son pourtour de 6 pouces de plus large et de plus profond afin d'être simplement basculé sur le côté, sans risquer de l'endommager. De plus, il est important de retirer tout objet placé sur l'un ou l'autre des couvercles (pots à fleurs, statuettes...) et si l'installation est de type Bionest, vous devez en aviser la Régie, mettre la pompe hors tension le jour prévu pour la vidange et confirmer le tout à l'entrepreneur au moyen d'un écriteau placé sur le couvercle.

Lors de l'acquisition d'un immeuble visé par le programme, il est important de vous assurer que vos données soient à jour dans les dossiers de la Régie. Vous réduirez ainsi les risques de devoir assumer des frais supplémentaires pour déplacement inutile de l'entrepreneur. Advenant tout doute sur la façon de préparer les lieux ou en cas d'absence d'installation, il est important de contacter la Régie au 450 774-2350.

DANS CE NUMÉRO :

Le portrait régional	2
L'état de la situation	3
Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages	4
Comité du bassin versant de la Rivière Salvail	5
Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal	6
Comité de la Rivière Noire	6
Comité des bassins versants des Douze et Métairie	7
Comité des bassins versants Delorme et Ferré	8
Comité de bassin versant du Ruisseau Corbin	8
Comité de bassin versant du Ruisseau des Salines	9
Les bandes riveraines	9
Comité de revitalisation de la Rivière Chibouet	11
En conclusion...	12

Mot du préfet

En 2013, les États généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska ont permis de constater que les différents intervenants impliqués dans la protection de ce bassin versant étaient décidés à travailler ensemble pour l'obtention d'écosystèmes mieux équilibrés.

Les bandes riveraines ainsi que la qualité de l'eau des rivières Yamaska et Richelieu préoccupent le conseil des maires de la MRC des Maskoutains depuis plusieurs années. À partir de 2010, en concertation avec l'UPA, la MRC a travaillé au démarrage de comités de bassin versant sur son territoire. L'embauche d'une agente de liaison a permis d'appuyer les comités de bassin versant dans la gestion quotidienne de leurs activités.

La vision novatrice de la MRC des Maskoutains en matière de gestion de l'eau par bassin versant permettra une amélioration de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages ruraux par la mise en place de projets pensés et réalisés par des citoyens qui se mobilisent autour de ces enjeux. La MRC considère important que le changement vienne des citoyens, ce qui aide à créer un sentiment d'appartenance.

Il faut de la détermination, une volonté de changement et un amour profond de son milieu pour s'impliquer dans un comité de bassin versant. En mon nom personnel et au nom des membres du conseil de la MRC, je tiens à remercier tous les administrateurs des comités de bassin versant pour leur implication à titre de bénévoles.

Ce bulletin vous permettra d'en connaître davantage sur eux et peut-être aussi, de vous identifier à tous ces bénévoles. Je vous invite à le partager et ainsi, à favoriser l'engagement citoyen.

Bonne lecture!



Francine Morin

Préfet de la MRC des Maskoutains

Pour voir le document en entier, consultez notre site internet au
www.sainte-helenedebagot.com.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 1^{er} septembre 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Hélène Dufault et Louise Forest et messieurs Réjean Rajotte, Michel Brouillard, Stéphane Hébert et André Lévesque formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 174-09-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN Y AJOUTANT :

- 6.14 Achat murs design – centre communautaire
- 6.15 Achat - peinture pour l'immeuble au 670, rue Principale
- 6.16 Appel d'offres d'architecte pour agrandissement de l'immeuble au 670, rue Principale – futur bureau municipal
- 6.17 Achat devis d'appel d'offres d'architecte pour agrandissement, rénovation et mise aux normes de l'immeuble au 670, rue Principale pour le futur bureau municipal
- 6.18 Modification aux assurances de la Municipalité - franchises
- 6.19 Achat – fournaise immeuble situé au 670, rue principale
- 8.8 Achat – signalisation
- 10.1 Réimpression – plans de zonage
- 10.2 Coin 5e Avenue et rue Paul-Lussier
- 11.4 Subvention – programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III
- 11.5 Foire de l'environnement 19 septembre 2015 – tirage de prix de présence et concours photos « À vos marques, prêts... jardinez! »
- 11.6 Permis de boisson – méchoui du tournoi de baseball 26 septembre 2015

11.7 Halloween 2015 – participation de la municipalité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 175-09-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- Contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solutions sera majoré de 3% au 1 janvier 2016

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 176-09-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 27 août 2015.

Comptes pour approbation
du mois de juillet et août :36 583,73\$
Salaires du mois de juillet 39 985,74\$
Salaires du mois d'août.....34 492,77\$

Comptes à payer du mois
de juillet et août:.....229 371,20\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 27 août 2015, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

- Rencontre avec quelques municipalités en lien avec le service de prévention des incendies de la ville de Saint-Hyacinthe
- Carrières et sablières - Saint-Dominique : +ou- 7 000,00\$ et Saint-Hilaire : +ou- 400,00\$
- Début des négociations afin de récupérer une subvention coupée en lien avec l'aqueduc

6.3 COLLOQUE ADMQ 2015 – ZONE MONTÉRÉGIE EST

Résolution numéro 177-09-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que la directrice générale s'inscrive au colloque ADMQ – zone Montérégie Est au coût de 150,00\$ pour septembre prochain. Les frais encourus en lien avec ce colloque seront remboursés selon la politique.

6.4 CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ JOHNSON – DROIT DE PASSAGE 2015-2016

Résolution numéro 178-09-2015

Considérant la demande du Club 3 & 4 roues comté Johnson;

Considérant le plan du tracé soumis à la municipalité;

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le Club 3 & 4 roues comté Johnson à circuler sur le territoire de la municipalité selon leur tracé.

De plus, pour toute demande future, copies des lettres d'approbation des propriétaires où le circuit passe, devront être acheminées avec la demande.

6.5 DEMANDE D'APPUI- FABRIQUE DE SAINTE-HÉLÈNE

Résolution numéro 179-09-2015

Considérant la demande d'appui au Pacte Rural Maskoutain de la part de la Fabrique de Sainte-Hélène en lien avec leur clôture ornementale pour le cimetière;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de demander au Pacte Rural Maskoutains de considérer avec fort intérêt la demande de la

Fabrique de Sainte-Hélène. La municipalité appuie fortement les démarches de la Fabrique de Sainte-Hélène dans ce projet.

6.6 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – SUIVI ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DU BÂTIEMENT #1 (379, 7E AVENUE)

Point reporté à une séance ultérieure.

6.7 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – SUIVI ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DU BÂTIEMENT #7 (650-B, RUE PAUL-LUSSIER)

Point reporté à une séance ultérieure.

6.8 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – SUIVI ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DU BÂTIEMENT #11 (708, RUE PRINCIPALE)

Résolution numéro 180-09-2015

Considérant le rapport d'évaluation de la firme Sylvestre Leblond en lien avec plusieurs bâtisses de la municipalité;

Considérant que les équipements de l'aqueduc ne font pas partie de l'évaluation de la firme Sylvestre Leblond;

Considérant toutes les factures en lien avec l'achat et l'installation du système complet de l'aqueduc au 708, rue Principale;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'assurer pour plus ou moins 1 342 156,73\$ tout le système à l'aqueduc de la municipalité.

6.9 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – PETITS ÉQUIPEMENTS

Résolution numéro 181-09-2015

Considérant la demande de l'assureur de la municipalité de mettre à jour en date du 1er janvier la liste des équipements d'entrepreneurs à assurer;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'assurer les équipements suivants aux montants suivants :

- Liste des équipements d'entrepreneur 2014 à 2015 :

Les items à la ligne 16-17-18 et 21 demeurent assurables. Les autres points ne seront plus assurés. Noter que l'équipement à la ligne 21 sera assuré au montant de 10 000,00\$.

- Liste des équipements d'entrepreneur 2015 à 2016 :

Les items à la ligne 13-14-15 et 18 demeurent assurables. Les autres points ne seront plus

assurés. Noter que l'équipement à la ligne 13 sera assuré au montant de 35 000,00\$ et celui de la ligne 18 sera assuré au montant de 10 000,00\$.

6.10 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – RESPONSABILITÉ CIVILE

Résolution numéro 182-09-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphane Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'augmenter à 10 000 000,00\$ la couverture en responsabilité civile au coût de 586,00\$ avant taxes, par tranche de million additionnel.

6.11 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – STATION DE POMPAGE

Point annulé.

6.12 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ – GÉNÉRATRICES

Résolution numéro 183-09-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'assurer les génératrices comme suit :

- 379, 7e Avenue pour un montant de 15 000,00\$
- 708, rue Principale pour un montant de 65 000,00\$

6.13 ENTÉRINER CONTRAT AVEC GAZ MÉTRO DE 2015 À 2020

Résolution numéro 184-09-2015

Considérant la proposition de Gaz Métro;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner le contrat avec Gaz Métro signé par le maire et la directrice générale du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2020.

6.14 ACHAT MURS DESIGN – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Résolution numéro 185-09-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de mettre des panneaux de murs design au centre communautaire dans la salle du haut, le corridor du haut (entre la salle et l'ascenseur) et dans le hall d'entrée. La dépense de ce matériel est estimée à plus ou moins 2 500,00\$ avant taxes.

6.15 ACHAT - PEINTURE POUR L'IMMEUBLE AU 670, RUE PRINCIPALE

Résolution numéro 186-09-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par

Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de se procurer la peinture nécessaire afin de peindre les balcons, les rampes et les escaliers de l'immeuble au 670, rue Principale. La dépense est estimée à plus ou moins 1 500,00\$.

6.16 APPEL D'OFFRES D'ARCHITECTE POUR AGRANDISSEMENT DE L'IMMEUBLE AU 670, RUE PRINCIPALE – FUTUR BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 187-09-2015

Considérant la résolution 94-04-2015;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, de lancer un appel d'offres sur invitation à des firmes d'architectes pour obtenir entre autres, un plan complet d'architecture, un appel d'offres de construction et une surveillance de travaux pour l'agrandissement de l'immeuble au 670, rue Principale, afin d'y aménager le futur bureau municipal tout en gardant l'espace locatif au 2e étage de cet immeuble.

La Municipalité tient à définir de façon claire et précise la définition de « plan complet ».

PLAN COMPLET : Tous les éléments constitutifs tels que la ventilation, l'électricité, la tuyauterie, l'architecture, l'ingénierie, etc., en lien avec l'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes de l'immeuble au 670, rue Principale pour accueillir le futur bureau municipal au 670, rue Principale à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Plus précisément, le plan complet permettra à la Municipalité de partir en appel d'offres de construction.

Cette résolution annule la résolution #96-04-2015.

Le vote est demandé :

- Louise Forest contre
- Stéphane Hébert..... pour
- Réjean Rajotte..... pour
- André Lévesque..... pour
- Michel Brouillard pour
- Hélène Dufault..... contre

Sur quatre (4) pour et deux (2) contre, cette résolution est adoptée à la majorité des membres votants du conseil.

6.17 ACHAT DEVIS D'APPEL D'OFFRES D'ARCHITECTE POUR AGRANDISSEMENT, RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DE L'IMMEUBLE AU 670, RUE PRINCIPALE POUR LE FUTUR BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 188-09-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par André Lévesque, il est résolu, d'acheter chez le bureau d'avocats Therrien Couture, un devis déjà monté en lien avec l'appel

d'offres de services d'architecture pour l'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes de l'immeuble au 670, rue Principale pour le futur bureau municipal au coût de 1 500,00\$ à 2 000,00\$ avant taxes.

6.18 MODIFICATION AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ - FRANCHISES

Résolution numéro 189-09-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'augmenter le montant des franchises à 5 000,00\$.

6.19 ACHAT – FOURNAISE IMMEUBLE SITUÉE AU 670, RUE PRINCIPALE

Résolution numéro 190-09-2015

Considérant la fin de vie de la fournaise à l'immeuble du 670, rue Principale;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de changer la fournaise au coût de 15 850,00\$ avant taxes par la compagnie Desrosiers.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Dépôt du rapport du service incendie pour le mois de mai 2015.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 191-09-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 1 caméra thermique
6 485,00\$ (avant taxes)
- 2 cylindres (1 350,00\$ l'unité)
1 350,00\$ (avant taxes)

7.3 CONVENTION DE TERMINAISON DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

Résolution numéro 192-09-2015

Considérant la Loi sur la Sécurité incendie (L.R.Q. chapitre S-3.4);

Considérant qu'en vertu des dispositions de cette loi, particulièrement celles énoncées aux articles 8 et suivants, la MRC des Maskoutains, en liaison avec ses Municipalités membres, a établi un schéma de couverture de risques fixant, pour tout son territoire, les objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

Considérant que ce schéma de couverture de risques est en vigueur depuis le 15 février 2012 et le demeurera jusqu'à son remplacement

prévu en 2017;

Considérant que, pour réaliser les obligations prévues à la Loi, les parties ont souscrit à des engagements dans le cadre du schéma de couverture de risques, lesquels ont notamment conduit à la conclusion d'une entente intermunicipale en matière de prévention, laquelle visait plus spécifiquement la prévention et la recherche des causes d'incendie;

Considérant qu'en vertu de cette entente, la Ville-centre, en l'occurrence la Ville de Saint-Hyacinthe, devenait le fournisseur de services pour toutes les Municipalités de la MRC, incluant la Ville-centre elle-même, ainsi que de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, sujet à certaines spécifications prévues à ladite entente;

Considérant que la MRC des Maskoutains agissait principalement comme surveillant de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de l'application de l'entente intermunicipale;

Considérant qu'après plus de trois (3) ans d'application de l'entente, la MRC des Maskoutains, les Municipalités, parties à l'entente, et la Ville-centre conviennent que le contexte qui prévalait au moment de la conclusion de l'entente a évolué et qu'il est de plus en plus difficile d'atteindre les objectifs établis au schéma;

Considérant le projet de convention de terminaison de l'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies soumis par la MRC des Maskoutains;

Considérant que, pour mettre fin à l'entente, toutes les Municipalités doivent donner leur accord à la terminaison de celle-ci;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité :

De mettre fin à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie intervenue entre les parties le 15 février 2012, et ce, en date du 9 septembre 2015;

D'autoriser le maire et la directrice générale, à signer ladite convention de terminaison suivant le projet soumis, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

7.4 DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA VILLE DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

Résolution numéro 193-09-2015

Considérant la Loi sur la Sécurité incendie (L.R.Q. chapitre S-3.4);

Considérant qu'en vertu des dispositions de cette loi, particulièrement celle énoncée à l'article 28, à savoir, qu'une fois en vigueur, le schéma peut être modifié en fonction de l'évolution technologique, d'une modification du territoire, d'une augmentation des risques ou pour tout autre motif valable, pourvu qu'il demeure conforme aux orientations ministérielles;

Considérant que les municipalités de la MRC des Maskoutains s'apprentent, en date du 9 septembre 2015, à mettre fin à l'entente avec la Ville de Saint-Hyacinthe relativement à la fourniture du service de prévention;

Considérant qu'au niveau du Plan de mise en œuvre, les municipalités sont souveraines;

Considérant qu'au niveau de sa prévention, La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne prévoit aucune réduction des moyens, des mesures et des objectifs;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de demander à la MRC des Maskoutains d'apporter une modification aux articles 1.1 et 1.2 de notre Plan de mise en œuvre en modifiant le libellé de la façon suivante :

- 1.1 La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot aura recours à un TPI (Technicien en prévention incendie) pour assurer son volet de prévention.
- 1.2 La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot retiendra les services d'un TPI pour la prévention.

Et nous demandons à la MRC des Maskoutains que notre requête soit acheminée au Ministère de la Sécurité publique dans les meilleurs délais.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Le directeur des travaux publics fait rapport des services publics.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Point annulé.

8.3 DÉNEIGEMENT 2015-2016 - 4E RANG ET RUES PRIVÉES

Résolution numéro 194-09-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, qu'Irrigation Marcel Girard inc. effectue le déneigement des rues : Lamontagne, Nathalie, Brigitte, Lachapelle, Gilles, Bélanger, et Edgard. Ce contrat est valide pour la saison hivernale 2015-2016 au coût de 6 000,00\$ taxes comprises.

8.4 ACHAT SEL ET PIERRE - HIVER 2015-2016**Résolution numéro 195-09-2015**

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter un peu plus de 100 tonnes de sel à 86,25\$ la tonne (livraison incluse) et pour 230 tonnes de pierre nette pour une somme de plus ou moins 15 000,00\$ en prévision de la saison hivernale pour le territoire de la municipalité.

8.5 DÉNEIGEMENT 2015/2016 - EMBAUCHE TEMPORAIRE**Résolution numéro 196-09-2015**

Considérant que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues sur le territoire de la municipalité;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la direction générale à signer le contrat d'engagement en lien avec une embauche temporaire pour le déneigement saison hivernale 2015-2016.

8.6 INSPECTION EN PRÉVENTION DES GARAGES MUNICIPAUX**Résolution numéro 197-09-2015**

Considérant l'inspection en prévention par le service incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à tous les petits points relevés et notés par le technicien en prévention afin que les deux garages municipaux soient conformes.

8.7 ENTÉRINER ACHAT – DÉTECTEUR DE GAZ PORTATIF**Résolution numéro 198-09-2015**

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat du détecteur de gaz au coût de 625,00\$ avant taxes chez la compagnie RG Technilab.

8.8 ACHAT – SIGNALISATION**Résolution numéro 199-09-2015**

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de procéder au remplacement de certains panneaux de signalisation au coût de 3 098,40\$ avant taxes, chez la compagnie MARTEQ.

9. HYGIÈNE DU MILIEU**9.1 RÉGIE DES DÉCHETS**

Madame Louise Forest (conseillère), nous informe sur la Régie des déchets.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**10.1 RÉIMPRESSION – PLANS DE ZONAGE****Résolution numéro 200-09-2015**

Considérant qu'il y a eu plusieurs modifications de zone à la Municipalité;

Considérant que les plans papier sont des documents légaux et qu'ils doivent obligatoirement être à jour;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'inspecteur en bâtiment à commander des réimpressions des plans de zonage auprès de la MRC des Maskoutains au coût de plus ou moins 150,00\$ avant taxes.

10.2 RÉFECTION - COIN 5E AVENUE ET RUE PAUL-LUSSIER**Résolution numéro 201-09-2015**

Considérant le problème des virages à droite pour les poids lourds au coin des rues Paul-Lussier et 5e Avenue;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, d'effectuer des travaux de réfection à l'intersection de la rue Paul-Lussier et de la 5e Avenue pour plus ou moins 2 000,00\$ avant taxes. Les travaux de réfection consisteront à modifier les deux bouts de trottoir, la traverse de piétons et la ligne d'arrêt. Le but de cette réfection est de sécuriser les piétons à cette intersection.

11. LOISIRS ET CULTURE**11.1 RAPPORT DES LOISIRS**

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

11.2 DEMANE - FABRIQUE**Résolution numéro 202-09-2015**

Considérant la demande reçue de la Fabrique de Sainte-Hélène pour un souper spaghetti dans le gymnase du centre communautaire le 24 octobre 2015;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de fournir à titre gratuit la location du gymnase du centre communautaire à la Fabrique de Sainte-Hélène avec les tables et les chaises. Par ailleurs, même si la location est à titre gratuit, un contrat de location d'infrastructure municipale doit être signé avant l'événement.

11.3 DEMANDE - JEUNE EN SANTÉ**Résolution numéro 203-09-2015**

Considérant la demande reçue par l'organisme

Jeune en santé pour offrir une formation aux enseignants de la maternelle de la commission scolaire dans le gymnase du centre communautaire le 4 janvier 2016 entre 13h30 et 15h30;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de fournir à titre gratuit la location du gymnase du centre communautaire à l'organisme Jeune en santé. Par ailleurs, même si la location est à titre gratuit, un contrat de location d'infrastructure municipale doit être signé avant l'événement.

11.4 SUBVENTION - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III**Résolution numéro 204-09-2015**

Considérant l'inscription du Comité des loisirs Ste-Hélène au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité :

Que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot autorise la présentation du projet « Ensemble, on s'active! » au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

Que soit confirmé l'engagement de Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot s'engage à respecter le projet « Ensemble, on s'active! » seulement si la subvention totalise 50% des coûts admissibles;

Que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désigne madame Véronique Piché, directrice générale de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

11.5 FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT 19 SEPTEMBRE 2015 – TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE ET CONCOURS PHOTOS « À VOS MARQUES, PRÊTS... JARDINEZ! »**Résolution numéro 205-09-2015**

Considérant l'événement en lien avec la Foire de l'environnement qui se déroulera à Sainte-Hélène-de-Bagot le samedi 19 septembre 2015;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité offre par tirage :

- 2 barils à récupérateur d'eau (tirage pour le concours photos « À vos marques, prêts... jardinez! »)
- 2 barils à récupérateur d'eau (tirage prix de présence)
- 2 arbustes (tirage prix de présence)
- 1 livre du 150e de Saint-Hélène-de-Bagot (tirage prix de présence)

11.6 PERMIS DE VENTE DE BOISSON - TOURNOI DE BALLE DONNÉE/ MÉCHOUI LE 26 SEPTEMBRE 2015

Résolution numéro 206-09-2015

Considérant l'événement tournoi de balle donnée et méchoui le 26 septembre 2015;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité,

que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot autorise la demande de permis de vente d'alcool faite par le Comité des loisirs Ste-Hélène pour l'activité méchoui/tournoi de balle donnée le 26 septembre 2015.

11.7 HALLOWEEN 2015 – PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro 207-09-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que la participation monétaire de la municipalité envers les loisirs se limitera à 500\$ pour l'Halloween 2015.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 208-09-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 22h55.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

379

L'IMPORTANCE DE L’AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

Nous remarquons que le **numéro civique** des résidences n'est pas toujours affiché. Nous vous invitons fortement à visiblement indiquer ce numéro à l'avant de votre propriété.

Si vous requérez les services ambulanciers, pompiers, policiers ou encore de livraison, cette information est indispensable afin d'assurer une réponse rapide et efficace.

Pour votre sécurité, affichez votre numéro civique !

RAPPEL

Permis de brûlage

Vous devez demander un permis (gratuit) au bureau municipal avant d'effectuer tout feu de broussailles sinon vous vous exposez à des sanctions et à des frais de sorties du service des incendies, le tout comme stipulé au G200.

LAFORCE MÉCANIQUE

450-381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE

EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE



Disponible
Traitement pour
Pare-brise

Aquapel[®]

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS

GONFLAGE DES PNEUS À L'AZOTE

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

PETITE SOUDURE (MIG)

VOITURE DE COURTOISIE

HORAIRE HABITUEL

LUNDI AU VENDREDI

7H30 À 17H30

844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
DANS LE PARC INDUSTRIEL
TEL 450-381-AUTO (2886)

Nos professionnels



**École de Coiffure
Top Beauté
Drummondville**

Cours Pose d'ongle 595\$
Cours Maquillage 595\$
Cours de Cils 750\$
Cours de Rallonge de Cheveux 850\$
Session Coiffure: Jour-Privé-Samedi

819.850.4943
www.ecoledecoiffuretopbeautedrummondville.com



Plomberie WC inc.
Plomberie de service et rénovations....

450-791-0252

William Charpentier
Plombier

305, Henri-Paul-Forest
Ste-Hélène de Bagot (QC) J0H 1M0
plomberiewc@hotmail.com

AFFILIÉ À :

SSQauto
Cabinet de services financiers

Marc-André Jacques
Agent en assurance de
dommages des particuliers

Téléphone : 450 355-0188
1 844 886-2726

Marc-Andre.Jacques@ssqauto.com
AssuranceMAJacques.com

190, rue Girouard
Sainte-Madeleine (Québec)
J0H 1S0



ALTO
communication
Centre de formation
TELUS™

Audrey Roy
Directrice des comptes
Affaires et Corporatifs

819-475-3928
aroy@altocommunication.com

Votre entreprise est **UNIQUE** :

NOS SOLUTIONS DOIVENT L'ÊTRE TOUT AUTANT

- ◆ SERVICE AUX ENTREPRISES RAPIDE
- ◆ BONS DE TRAVAIL MOBILES
- ◆ PAIEMENT MOBILE AVEC TÉLÉPHONE INTELLIGENT ET TABLETTE
- ◆ SURVEILLANCE À DISTANCE ET EN DIRECT
- ◆ REPÉRAGE DE VÉHICULES PAR GPS ET RÉPARTITION

400 Boul. St-Joseph, suite 2, Drummondville, Qc, J2C 2A8
www.altocommunication.com

Raymond Cartier
R.C. enr.

450 223.9588

raymondcartier@hotmail.com

Pour vos besoins en imprimerie et objets promotionnels,
communiquiez avec moi.



**Raymond Chabot
Grant Thornton** | L'instinct de la croissance™

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télééc. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International Ltd
Résident de Sainte-Hélène-de-Bagot



Pierre-Yves Martin ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

SYLVESTRE & ASSOCIÉS AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatsylvestre.ca

DF COFFRAGES INC.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

**DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES**

R.R.D. 482737-9192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

**FERME
Le
Champ Plein
Bleuetière**

Daniel Beaucage et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

**GÉRARD DION
& FILS
INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre

Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation
- Terrassement
- Muret
- d'aménagement
- Plantation
- Déneigement paysager

Pour vendre... ou acheter!

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML

100
ANS
DEPUIS 1913

AGENCE IMMOBILIÈRE

*Vos complices
immobiliers!*

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com
450 230-4688

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com
450 230-6667

protection ROYALE

ATTTESTATION DIAMANT



Relais Routier Petit
Truck Stop

Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop

Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque


Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél.: 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
aaq@sogetel.net

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220



MBL

Marcel Boisvert Ltée
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
www.marcelboisvert.com

Sylvain Jolicoeur

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

TRANSPORT Bouché LAFLEUR inc.



274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
Cell.:450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthette snc.
Agent Ultramar
Produits pétroliers



450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

Irrigation Marcel Girard et fils inc.

Henrico : 450.278-2435
Cell. Guy : 450.278.2432
Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
Ste-Hélène Qc J0H 1M0

EFFICACITÉ & EXPÉRIENCE DEPUIS 1987

Ordre des Denturologistes du Québec

Votre denturologiste
Jean-François Perreault d.d.

Confection et réparation de prothèses dentaires

Tél. : (819) 816-6778
Email : denturojperreault@gmail.com

646 rue Jacques
St-Eugène-de-Grantham (Qc)
J0C 1J0 (derrière Home Hardware)



**LE RANCH
DES PETITS AMIS inc.**

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com



Ouvert sur réservation

La Coop
Sainte-Hélène

Unimat

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télec. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



**Les Serres
St-Eugène**

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@explornet.ca



Vapoteur
Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval
Lundi au Vendredi de 11h à 17h
450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



**Excavation
Terrassement
Résidentiel**

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



**LAFORCE
MÉCANIQUE**

844, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
450 381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE

EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE





Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

**ALAIN CASAVANT
 TIRAGE DE JOINTS INC**
 RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
 - Tirage de joints
 - Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0
Tél. : 819 396-2672
Cell. : 514 208-6848



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cité Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823





DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau



Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9

Bureau de circonscription
 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
 Télécopieur : 450 546-5794
 Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca

André Lamontagne
 Député de Johnson



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- ▲ Pelle
- ▲ Bouteur (Bulldozer)
- ▲ Rouleau compacteur
- ▲ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste -Hélène
 Tél.: (450) 791-2154

**ÉBÉNISTERIE
 Sainte-Hélène**


RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Réparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE


450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



GARAGE DENIS LORANGE

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture
 ▶ Anti-rouille ▶ Redressement de châssis
 ▶ Pose de pare-brise ▶ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
JOH 1M0 450-791-2476

MES AVANTAGES COOP

**Bonne semaine
de la coopération!**
Du 13 au 17 octobre 2015

Nous profitons de cette semaine pour inviter tous les membres à participer à un **CONCOURS** qui se déroulera **du 13 au 16 octobre** dans nos deux centres de services.
Plusieurs prix à gagner !

Également, nous irons rendre visite aux élèves de l'école et nous en profiterons pour leur remettre une surprise.
Au plaisir de vous voir !



M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse et son adjointe M^{me} Nathalie Witty, accompagnent M^{me} Sarah Malenfant, coordonnatrice du camp de jour, ainsi que quelques jeunes qui ont participé au camp de jour.

La Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay s'implique auprès du camp de jour des Loisirs Sainte-Hélène

La Caisse a remis un montant de 1 000 \$ dans un volet du camp de jour qui concerne tous les enfants.

Cet appui financier a permis la réalisation d'un spectacle de fin d'année où tous les enfants ont eu leur place ainsi que pour la journée clôturant l'été 2015.

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION